

Master 2 Droit processuel/contentieux et voies d'exécution.

Par **Noliam**, le **05/12/2010** à **11:30**

Bonjour amis juristes.

Je m'appel Julien, je suis en 2ème année de Droit a l'université de Limoges.

Je vais être très bref. Un métier qui m'intéresse beaucoup serait celui d'Huissier de justice.

Mais pour cela, j'aimerais mettre toutes mes chances de mon côté et me préparer au mieux pour réussir les modalités d'accès a cette profession.

C'est pourquoi j'ai eu vent de l'existence de M2 Droit du contentieux et voies d'exécution.

Ce M2 serait apparemment une aubaine pour se préparer au concours et a la vie d'Huissier.

J'ai donc quelques questions :

Vers quel M1 dois je m'orienter ? un privé général ou déjà me spécialiser. ?

Dans quelles villes puis je trouver ce type de M2 (j'ai entendu parler de Lyon.)

Et enfin, pour ceux qui ont fait se master ou sont au courant, l'admission est elle très selective et mon dossier devra t'il être "béton" ?

Voila c'est a peu près tout, une derniere question subsidiaire, si je ne fait pas ce master 2 en question, est ce que je conserve mes chances d'accès a cette profession via un autre M2? ais-je tout de même des chances de réussite?

Merci beaucoup de m'avoir lu et encore plus de le cas échéant de m'avoir répondu Image not found or type unknown

Bonnes fêtes a tous/toutes !

Julien.

Par **jesuisleduc**, le **21/06/2011** à **20:03**

Oui, tu peux, en l'état actuel des choses prétendre à la profession d'Huissier sans un M2

(c'est ce que j'envisage de faire), cependant ce dernier t'apportera un plus pour trouver un stage professionnel en étude (condition sine qua non pour passer ton examen professionnel). A ma connaissance, tu trouves ce master à Lyon effectivement, mais aussi à l'Université Paul Cézanne d'Aix en Provence.
Les conditions d'entrée sont effectivement drastiques.